



Une prime pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau

Publié sur le site Ville de Mons-en-Barœul (<https://www.monsenbaroeul.fr>)

Chouette ! il pleut !



Chouette ! il pleut !



Grâce à la **Prime** de la ville de Mons en Barœul pour l'acquisition d'un **récupérateur d'eau de pluie**, c'est sûr, vous allez aimer la pluie !

A partir du 1er mars 2023 : une prime pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau

La ville de Mons en Barœul souhaite encourager par une aide financière ceux qui le peuvent à installer chez eux des récupérateurs d'eau pluviale, leur permettant d'arroser leurs plantations, laver

Newsletter

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email *



leurs outils ou leur voiture ou donner à boire aux petits oiseaux sans consommer d'eau de ville.

Ce petit geste qui, à la marge, peut avoir un petit effet économique, s'inscrit dans une démarche morale et citoyenne plus globale de sobriété à l'égard des ressources naturelles dont on sait qu'elles sont fragiles si ce n'est en risque d'épuisement.

Pour savoir si vous êtes éligible à cette prime, lisez attentivement ces conditions :

L'aide est forfaitaire et est définie selon le barème suivant :

- une aide de 60 € pour un équipement de plus de 200 litres et de prix d'acquisition supérieur à 150 €
- une aide de 120 € pour un équipement de plus de 400 litres et de prix d'acquisition supérieure à 300 €
- une aide supplémentaire de 25 € est accordée si la cuve est issue de matière recyclée.

Le demandeur devra justifier d'un espace d'installation adéquat et être majeur domicilié à Mons en Barœul.

Attention : La facture devra être datée du 1er mars AU PLUS TÔT.

Pour commencer les démarches, [cliquez ici](#) [1].

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 27/02/2023 - 14:44):

<https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/une-prime-pour-lacquisition-dun-recuperateur-deau>

Liens

[1] <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/habiter-mons/demande-dattribution-de-la-prime-recuperateur-deau-de-pluie>